



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

Compte rendu du Comité de suivi ADS - ATESAT du 13 avril 2015

Le comité technique était présidé par Monsieur le Secrétaire Général, M ROL - TANGUY.
La délégation CFDT était composée de Stéphane BOUTORINE (DDT 69), Freddy HERVOCHON (SGA UFETAM)

L'ordre du jour

1. Présentation des éléments de synthèse de l'enquête auprès des services sur l'avancement de la mise en œuvre des réformes,
2. Point de situation sur les restructurations de service et les maisons de l'Etat,
3. Parcours de professionnalisation sur l'ADS renouvelée,
4. Le Conseil aux territoires : suite des séminaires régionaux et parcours de professionnalisation.

Au préalable, la CFDT a fait une déclaration pour regretter qu'il ait fallu 7 mois pour que ce comité se réunisse à nouveau (le dernier datant du 17 septembre 2014). Nous avons également regretté l'absence de bilan, tant sur les départs en collectivités que sur les redéploiements internes, sur le nombre d'agents bénéficiaires de la prime de restructuration, sur le nombre d'agents bénéficiaires du CIA. Pour la CFDT, 7 mois d'absence de comité de suivi pour aussi peu d'informations à fournir, démontre le « creux » de l'administration sur ce dossier !

La CFDT a souhaité connaître la situation en DDT(M), combien seront en situation de pouvoir mettre en œuvre le Nouveau Conseil aux Territoires ?

La CFDT a rappelé la situation explosive du 83, dans cette DDTM, une intersyndicale ayant refusé de siéger au CT du 10 avril, suite à des fiches de poste incomplètes, voir vide de sens...

La CFDT attend toujours de ce comité des réponses et analyse de la situation ADS ATESAT.

Points 1 & 2 : présentation des éléments de synthèse de l'enquête auprès des services, sur l'avancement de la mise en œuvre des réformes. Point de situation sur les restructurations de service et les maisons de l'Etat.

L'administration propose un document sur table (en PJ). Cette très brève analyse reprend le nombre d'ETP supprimés entre 2012 et 2014, 715 ETP pour l'ADS et 938 ETP pour l'ATESAT.

Il manque une analyse plus fine, pour la CFDT ce sont des chiffres bruts, mais c'est tout...

Le tableau indique le nombre de départs en collectivités locales, fin 2014, seul 10% des repositionnements se sont faits en collectivités locales, et depuis le début de l'année 2015, ce chiffre monte à 20%.

Là encore, pour la CFDT nous sommes très loin des chiffres annoncés en début de réforme, mais encore une fois aucune analyse de ces chiffres, pas d'interrogation sur le pourquoi de cette faiblesse, juste un constat brut !

Le tableau annonce ensuite le bilan des fermetures (85) et restructurations (55) soit 140 implantations ayant subi des modifications sur 49 DDT(M) à ce jour

Là encore, pour la CFDT ces chiffres ne sont accompagnés de rien... pas de carte, pas d'étude sur les conséquences...

La réponse aux questionnements insistant des OS ont amené l'administration a adopté la technique d'évitement : « Voyez avec vos syndicats locaux, ils sauront vous répondre ! »

Pour la CFDT, ce type de propos est totalement hors de l'esprit même d'un comité de suivi.

Enfin, les maisons de l'Etat, à ce jour 18 sont recensées.

Point 3 : parcours de professionnalisation sur l'ADS renouvelée

La DGALN nous présente son parcours de professionnalisation, indiquant également que les agents repositionnés en collectivités territoriales pourront également y avoir accès.

La CFDT en a profité pour rappeler qu'elle souhaite une requalification des C en B et des B en A et qu'il serait judicieux de profiter de cette occasion pour mettre en œuvre cette démarche, mais malgré notre insistance (pas moins de 3 relances sur cette question) l'administration à briller par son absence de réponse...

Point 4: le Conseil aux territoires : suite des séminaires régionaux et parcours de professionnalisation.

La DGALN nous présente les différentes étapes de construction du NTC (en PJ), louant une construction de qualité pour un projet ambitieux.

Pour la CFDT ce projet est sûrement ambitieux, mais nous avons demandé à plusieurs reprises combien de DDT(M) sont en capacité de mettre en œuvre le NTC, là encore pas de réponse.

Et puis finalement, l'administration ré invente l'ingénierie sous une autre dénomination car politiquement il serait difficile de parler d'ingénierie alors que l'administration l'a supprimée... l'art de refaire du neuf avec de l'ancien...

En conclusion, pour la CFDT, n'en déplaise au secrétaire général (qui d'ailleurs a quitté la réunion au milieu de celle-ci...) cette réunion est très loin de ce que devrait être un comité de suivi. Le devenir des agents sur l'ADS/ ATESAT est manifestement un sujet qui n'intéresse pas ou plus l'administration centrale...